



Reception par la poste d'une lettre d'euro million d'Espagne

Par **nowherefreak_old**, le **21/09/2007** à **20:50**

Bonjour, j'habite les DOM, et tout à l'heure j'ai reçu par la poste une enveloppe timbrée venant d'Espagne. A l'intérieur une lettre émanant d'euro million, rédigée en anglais. On m'annonce que mon nom a été tiré au hasard dans l'annuaire et que je fais partie des quelques gagnants qui ont remporté environ 600 000 euros. Pour les recevoir on doit vérifier mon identité donc je dois envoyer une photocopie de ma carte d'identité, avec mon numéro de carte D'IDENTITE, et mon adresse ect...
Donc voilà, si c'est une arnaque en quoi mon identité les intéresse ? Faux papiers ?
Ils me disent qu'ils m'envoieront ensuite le chèque à mon adresse, mais ne me demandent AUCUN numéro de compte, ect...
Seulement, l'allure de la lettre ne me plaît vraiment pas et je trouve que ça sent l'arnaque... Logo d'euro million mal imprimé, tampon imprimé à l'ordinateur... Alors voilà que dois-je faire ? Je pense contacter l'OCLCTIC (Office Central de Lutte contre la Criminalité liée aux Technologies de l'Information et de la Communication) demain.
Quelqu'un a déjà rencontré une situation similaire ?
Je suis étonnée que cela arrive jusque dans les Antilles.
Si cela est une arnaque, je transmettrais ma lettre aux autorités compétentes.
Merci pour votre temps.

Par **Jurigaby**, le **21/09/2007** à **21:34**

Bonjour.
Vous avez parfaitement raison. Voyez aussi auprès de la DGGCRF.
A première vue, je ne vois pas trop pourquoi votre identité les intéresserait maintenant, le miracle à "la boîte à lettre", j'y crois pas trop...
Qui plus est, quand on annonce à quelqu'un (qui n'a pas joué) qu'il a gagné 600 000 euros, je trouve ça vraiment bizarre de le prévenir par lettre simple (même pas recommandé AR).
Ensuite, Je ne vois pas trop

l'interêt d'euromillions là dedans.. Le but de la française des jeux, c'est de faire des bénéfices en poussant les gens à jouer, alors si on fait gagner des gens qui n'ont pas joué, c'est quelque peu contre-productif! Pour terminer, Une lettre venant d'Espagne, envoyée en France et écrite en Anglais.... Autant d'indices qui ne me traduisent rien de bon. Ceci étant dit, si l'émetteur est identifiable, sachez que sur un plan civil, Ils (quelqu'ils soient) vous doivent cet argent sur le fondement du quasi contrat. "On vous a promis un gain, on vous le doit!", quand bien même ces gens là voulait vous arnaquer.

Par **nowherefreak_old**, le **21/09/2007 à 21:47**

De plus je viens de remarquer que mon nom ne figure même pas sur la lettre même, mais juste sur l'enveloppe, et mon adresse postale est incomplète : c'est du copier-coller d'annuaire téléphonique. Que me conseillez-vous de faire ? Déposer une plainte ?

Par **Jurigaby**, le **21/09/2007 à 21:51**

Disons que c'est difficile de déposer plainte sans savoir ce qu'il compte faire de vos données personnelles. Il semble que l'on soit très proche de l'escroquerie, mais à mon sens, en l'état actuel du "dossier", l'infraction n'est pas constituée. Je vous conseille de prévenir l'OCLCTIC ou la DGCCRF comme on a dit. Vous verrez!

Par **nowherefreak_old**, le **21/09/2007 à 21:51**

Cela est-ce une bonne idée d'engager des poursuites ?

Par **nowherefreak_old**, le **21/09/2007 à 21:54**

Je vous remercie pour vos réponses. Dès demain je contacte les autorités compétentes. Je ne comprends pas que ce genre d'arnaque perdure autant...

Par **Jurigaby**, le **21/09/2007 à 21:54**

Bonjour. Nul besoin d'avocat pour déposer plainte. Déposer une plainte simple au commissariat, peut être que l'opj acceptera qui sait! Mais franchement, je parle pour moi, mais là maintenant, l'infraction pénale, je la vois pas vraiment.

Par **nowherefreak_old**, le **21/09/2007 à 21:58**

Je vais faire comme vous dites, en espérant que cela serve à quelque chose.
En tout cas je vous remercie pour vos réponses.

Par **Fairy**, le **22/09/2007** à **12:14**

Bonjour
j'ai entendu parler de cette arnaque la direction de la répression des fraude est normalement au courant de cela, je me souvient avoir vu un reportage aux infos la dessus
voici la fiche de l'arnaquer
http://www.e-prevention.ch/web/detail_fiches.asp?navig=&id_fiche=130
un autre lien:
<http://www.interpol.int/Public/FinancialCrime/FinancialFraud/LotteryFraud20050124Fr.asp>